

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2019

Membres présents : 13

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Marina BANAS, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 19 décembre 2018
- Travaux de la salle des fêtes et de l'ancien hôtel de la Croix Blanche
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :
 - Sécurité routière
 - Vidéo protection
- Communauté de Communes de la Sologne des Etangs : point de notre entrée
- Périscolaire et centre de loisirs : bilan du début d'année
- Organisation des vœux de la commune du vendredi 25 janvier 2019 à 18h30
- Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour il est procédé à une photo du Conseil municipal pour le nouveau site informatique de la commune qui doit être mis en ligne incessamment.

Sont également arrêtées les dates suivantes :

6 mars 18h30 : commission des finances

13 mars 18h30 : conseil municipal (compte administratif)

5 avril 18h : conseil municipal (budget)

Compte-rendu du 19 décembre 2019 : approbation à l'unanimité

Travaux de la salle des fêtes et de l'ancien hôtel de la Croix Blanche :

- Salle des fêtes : les travaux sont terminés ; des améliorations doivent être apportées à la sono de la petite salle et à l'acoustique de la grande salle.
Le point financier sera fait au prochain conseil.
- Hôtel : reprise du chantier ; une réunion-bilan est programmée.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

- L'opération Sécurité routière a reçu un avis favorable du Conseil départemental : elle concerne l'aménagement d'une voie piétonne route de Salbris, la réalisation de 2 plateaux route de Neung et d'un autre, route de Millançay. Cette opération estimée à environ 90 000 € devrait être financée pour part sur subvention de l'Etat (60%) et sur amendes de police.
- Le projet vidéo protection est momentanément abandonné : en effet l'obligation concomitante d'adhésion définitive à un syndicat intercommunal pour 1500 € par an interroge...

Communauté de communes de la Sologne des Etangs : point de notre entrée

Effective à partir du 1^{er} janvier, son Président a invité le Conseil municipal de Marcilly à venir découvrir certaines installations du territoire le lundi 28 janvier 2019.

Ce même jour se tiendront la commission des finances et le bureau de la Communauté de communes.

Périscolaire et centre de loisirs : bilan du début d'année

Grâce à la nouvelle Directrice Mathilde SEGRET et à l'investissement personnel de Marie-Thérèse NEROT, le fonctionnement s'avère très satisfaisant : environ 14 enfants bénéficient régulièrement de cet accueil.

Organisation des vœux de la commune du vendredi 25 janvier 2019 à 18h30 :

Mise au point des derniers détails.

Questions diverses :

- courrier de M. et Mme BIBAULT concernant le stockage des bouteilles de gaz : face aux avis divergents, Mme le Maire suggère de demander l'avis de l'architecte en charge de la rénovation de l'hôtel
- relance de la préfecture pour le règlement de la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Saint Viâtre au titre d'élèves habitant à Marcilly : les calculs seront présentés au prochain conseil
- délibération pour mise à disposition de personnels au centre de loisirs (Directrice et ATSEM)
- tout pouvoir donné à Mme le Maire pour recouvrer les factures d'eau impayées de 2 Marcigaultais
- grand débat national : Mme le Maire sollicite l'avis des conseillers, mentionne le cahier de doléances et suggestions ouvert en Mairie ; la réunion qui aura lieu samedi 26 janvier (*reportée au 2 février*) à l'Agora à Romorantin est rappelée
- tour de table :
 - mise en ligne du nouveau site informatique de la commune en fin de semaine ; nécessité de partager les informations et de développer les liens ; le bulletin y est repris EN COULEUR !
 - succès de la 1^{ère} séance de l'atelier du jeu d'échecs mardi 19 janvier
 - remise des prix pour les maisons fleuries et éclairées prévue le 23 mars prochain à 11h
 - Sculpt : l'artiste sera présent à Marcilly les 3,4 et 5 juillet ; l'inauguration aura lieu le 6 ; la préparation technique du mur devra se faire dès que le temps sera sec
 - geste de la mairie en faveur des « Aînés » : grâce à l'économie réalisée en changeant de prestataire de repas à domicile, des « douceurs » pourront être offertes cette année à 80 personnes de la commune ; d'autres initiatives sont à l'étude pour l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance

Le Maire